



Saint Valery sur Somme, le 05/11/2021

Artifice et Sonorisation  
540 Rue de Beauchamps  
80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME  
[pyro.baiedesomme@gmail.com](mailto:pyro.baiedesomme@gmail.com)

Mairie de Nibas  
15, rue Gaston Vasseur  
80390 NIBAS

Monsieur le Maire,

La société FC ARTIFICES souhaite déposer un dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement pour une activité de stockage de feux d'artifices (objets contenant des produits pyrotechniques) sur les terrains déjà occupés par notre activité.

Le Code de l'Environnement stipule que dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation. » doit être joint au dossier.

Je sollicite donc votre autorisation pour réaliser notre activité et votre avis concernant la réhabilitation du site en cas de cessation d'activité.

FC ARTIFICES s'engage d'ores et déjà sur les points suivants :

- élimination de tous les déchets de manière conforme à la réglementation,
- élimination de tous les produits dangereux,
- réalisation d'un dossier de cessation d'activité.

En cas de cessation d'activité, nous laisserons un terrain bâti propre et réutilisable pour les activités artisanales ou agricoles.

Vous remerciant par avance de votre avis ou accord sur notre proposition de remise en état, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

M. COURBOIS  
Gérant de FC ARTIFICES